

Soldat moquette

A la base de la hiérarchie militaire se trouve le soldat. D'abord de 2^e classe, celui-ci passe au bout d'un certain laps de temps 1^e classe. Dans un cas comme dans l'autre, selon l'arme dont il relève, on l'appellera

Soldat ou Chasseur s'il appartient à l'infanterie
Marsouin pour l'infanterie de Marine
Bigor pour l'Artillerie de Marine
Cavalier pour la Cavalerie
Canonnier pour l'Artillerie
Dragon pour la Cavalerie (Régiments de Dragons)
Hussard pour la Cavalerie (Régiments de Hussards)
Cuirassier pour la Cavalerie (Régiments de Cuirassiers)
Sapeur pour le Génie
Conducteur pour le Train
Servant pour l'Artillerie
Transmetteur pour les Transmissions
Légionnaire dans la Légion étrangère,
ou encore aviateur dans l'armée de l'Air...



Mais d'où vient alors le nom de moquette ? Il faut savoir que le règlement militaire interdit de désigner un soldat de 2^e classe par le terme justement de « deuxième classe » alors que la désignation par la distinction « première classe » est autorisée pour les soldats qui l'ont reçue.

Aussi, pour pallier l'absence de désignation pour les 2^e classes, les appelés, à l'époque de la conscription, prirent l'habitude de le nommer « moquette », « gazon » ou encore « pelouse ». Pourquoi ? Parce que leur fourreau, et plus précisément, l'emplacement destiné à recevoir leurs futurs grades s'ils venaient à grimper dans la hiérarchie, était aussi nu qu'une moquette. Depuis ce terme est toujours utilisé dans les armées.



Soldat « moquette »

Soldat de 1^e classe
